





## L'année 2023

Rapport d'activités

# Filières et Parcours

---

L'offre filières et parcours se répartit en 2023 autour de 2 activités principales :

- **Plusieurs dispositifs dédiés s'appuient sur nos outils régionaux de coordination, d'orientation ou encore de télésanté, pour la coordination de parcours.** Nos équipes leur apportent un appui à chaque étape : la définition des besoins et d'une organisation intégrant le numérique, l'adoption de l'outil numérique dans le quotidien des professionnels de santé, le suivi des usages et le partage d'expérience sur les pratiques. Les

partenariats avec les dispositifs régionaux et d'autres organisations portent particulièrement sur :

- les parcours enfance (troubles, périnatalité)
- les parcours cancer

- les **urgences et soins non programmés**. Le projet régional en lien avec le service national d'Accès aux Soins (SAS) sera finalisé en 2024. Une initiative régionale pour le renouvellement des logiciels de régulation médicale a été lancée début 2023 tandis que le projet de déploiement et usages du SI SAMU a été transféré au pôle SI de l'ARS.



# Parcours Enfance - TND & articles 51

---

## Troubles du Neuro-Développement (TND)

Près de la moitié des demandes de prise en charge sont adressées par ViaTrajectoire aux Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO). C'est un développement important depuis septembre 2021, date de lancement du projet national pour l'accompagnement et l'orientation des enfants de 0 à 6 ans pour le dépistage des Troubles du Neuro-Développement (TND).

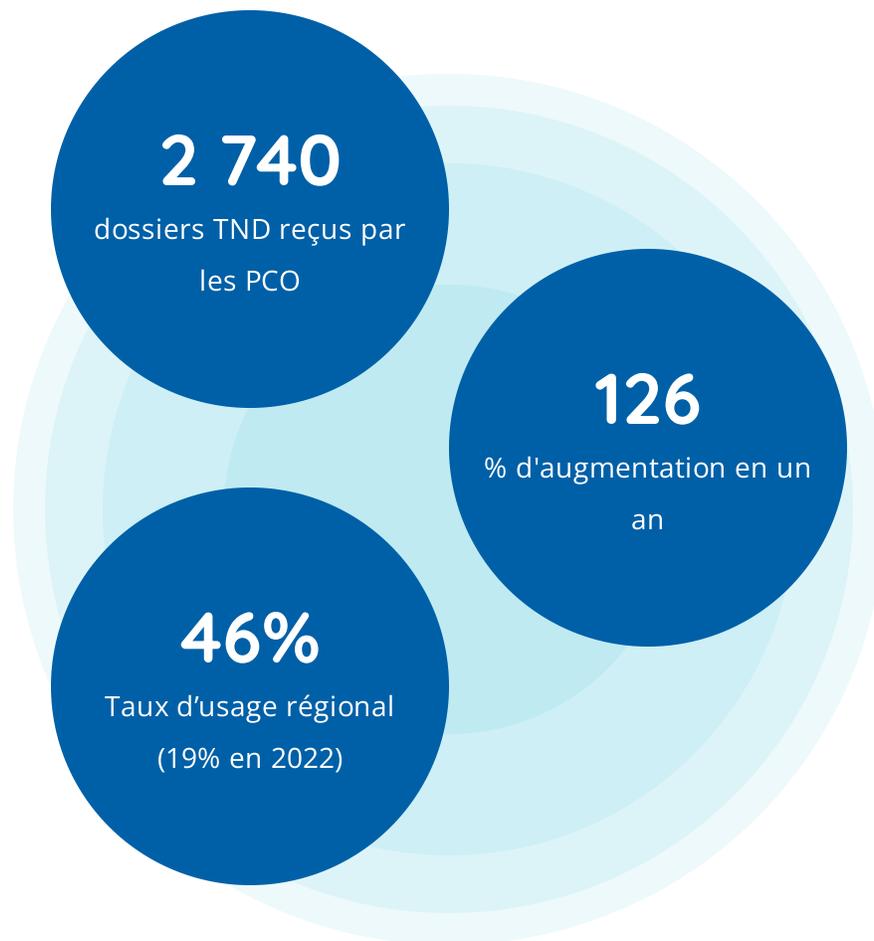
L'outil ViaTrajectoire et l'outil de Coordination SPICO ont été déployés de manière conjointe dans toutes les PCO d'Occitanie, et notamment par la dernière PCO créée dans le Gard en septembre 2023.

En 2023, **le service a été élargi aux enfants âgés de 7 à 12 ans au sein de 2 PCO pilotes** (81 et 66).

Se rendre à l'espace utilisateur  
Médecins Libéraux VT TND



## Usages du module TND de ViaTrajectoire en 2023





#### Déploiement TND

-  **Formation en cours de programmation**
-  **Usages à développer**
-  **Usages réguliers**

[Visualiser les données de la carte au format CSV](#)



---

## Projets Article 51

**COCON**- Le parcours expérimental Cocon porté par le Réseau de Périnatalité Occitanie (RPO) dans notre région, a permis de dématérialiser le suivi de 1 800 enfants vulnérables (âgés de 0 à 7 ans). Les professionnels investis dans le suivi de ces enfants peuvent se coordonner par l'intermédiaire d'un dossier mutualisé sur SPICO.

**Occitadys**- Le parcours expérimental des Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages (TSLA), par le biais de l'association Occitadys dans notre région, a permis d'inclure depuis 2021 environ 8 000 enfants, âgés de 6 à 15 ans et présentant un besoin de suivi pluridisciplinaire, et donc de faciliter leur parcours (diagnostic et suivi) par l'intermédiaire de SPICO.

**DsPPEa 34** - Le groupement a étroitement accompagné le parcours expérimental Dispositif de Soins Partagés en Psychiatrie Enfant et Adolescent (DSPPea) dans la mise en œuvre des adaptations de l'outil pour répondre aux besoins de l'expérimentation. Le DSPPea, c'est une expérimentation portée par le CHU de Montpellier visant à faciliter la prise en charge des enfants (6-18 ans) présentant des troubles

psychiques et notamment faciliter l'accompagnement par les médecins de ville dans le département du 34.



# Parcours Cancer

---

## Projet Article 51

Lymphorac51 - Lymphorac est une expérimentation qui a débuté en 2022, porté par les CHU de Toulouse et Montpellier, visant à mettre en place des parcours de soin coordonnés pour les patients atteints de Lymphœdème. En 2023, 100% des dossiers relatifs au Lymphœdème ont été saisis dans SPICO, permettant donc de faciliter la coordination des professionnels de ville de de l'hôpital autour de ces patients.



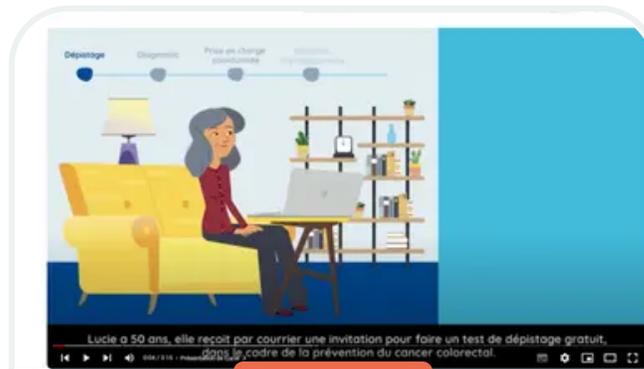
# Autres parcours

---

## **VigilanS**

VigilanS est un dispositif d'accompagnement des personnes présentant un risque suicidaire et de récidives. Une instruction nationale a amené à un projet de généralisation du système d'information sur les plateformes de e-parcours régionales. Cette année 2023 aura permis d'établir un état des lieux des deux centres VigilanS d'Occitanie : CHU de Montpellier et CHU de Toulouse, et d'initier la mise en place de la plateforme e-parcours SPICO selon les exigences nationales. Un déploiement s'envisagera sur l'année 2024.

# En savoir plus - parcours



## Vidéo Santé numérique - Illustration d'usages dans le parcours de Lucie

Accéder à ce contenu





## Vidéos témoignages et retours d'expérience parcours cancer

Accéder à ce contenu



## Le parcours COCON s'appuie sur SPICO Dossiers

Accéder à ce contenu





# TND

---

## Espace utilisateur Parcours TND

[Accéder à ce contenu](#) 



# TND

---

## FAQ Parcours TND

[Accéder à ce contenu](#)



## Service d'Accès aux Soins

Le service d'accès aux soins (SAS) est un nouveau service d'orientation des patients dans leur parcours de soins. Sur simple appel au 15, il évalue la demande de l'appelant et lui apporte la solution la plus adaptée, allant du simple conseil médical au déclenchement d'un SMUR (service mobile d'urgence et de réanimation), en passant par la prise d'un rendez-vous en ville sous 48h chez un médecin proche.

---

### Utilisateurs cibles



Établissement  
sanitaire



Urgences



Médecins



Professionnels  
de santé de  
ville

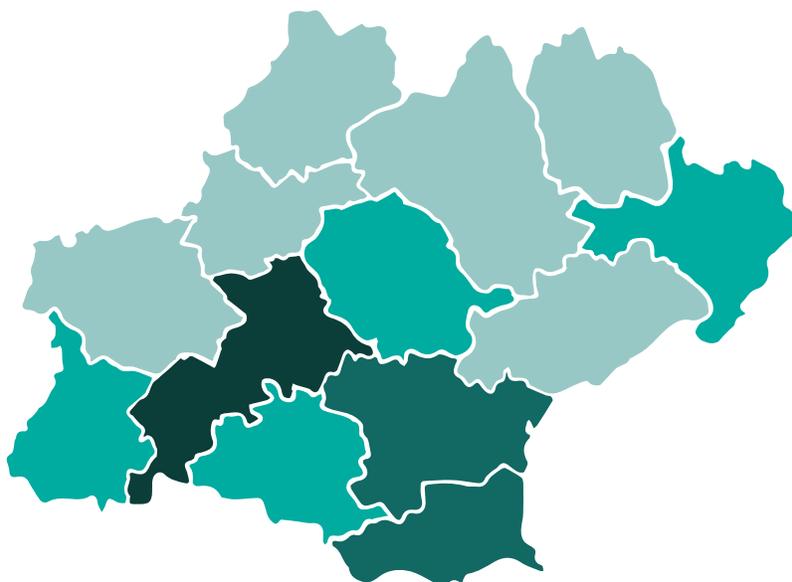
---

### Outils associés

### **Plateforme numérique [sas.santé.fr](https://sas.santé.fr)**

Développée par l'Agence du Numérique en Santé, elle est utilisée : • Par les opérateurs de soins non programmés (OSNP) du SAS pour interroger les agendas des médecins à proximité du patient et réserver si besoin un rendez-vous pour le compte de ce dernier. • Par les médecins généralistes du territoire pour s'inscrire au dispositif et partager des créneaux de disponibilité.

---



Carte des déploiements du SaS entre 2021 et 2024



[Visualiser les données de la carte au format CSV](#)

## Développement des usages



# Plateforme nationale SaS

## Evolution de la plateforme : interopérabilité, nouveautés et éditions à venir

### Concernant l'avancement des travaux d'interopérabilité :

- Les développements ont été finalisés avec 11 éditeurs d'agenda en ligne sur les deux cas d'usage suivants :
  - 1- remontée automatique des créneaux de disponibilité des professionnels de santé vers la plateforme SAS et
  - 2- mise en place de flux permettant aux professionnels de la régulation du SAS de prendre rendez-vous pour le compte du patient de bout en bout depuis la plateforme jusqu'à la solution éditeur (prise de rendez-vous 100% en ligne)
- Les développements ont été finalisés uniquement sur le cas d'usage 1 « remontée automatique de créneaux » avec 6 autres éditeurs. La régulation termine donc la prise de rendez-vous par téléphone.
- Les développements ont été lancés sur les deux cas d'usage avec 23 éditeurs supplémentaires.

Par ailleurs, parmi les **nouveautés 2023**, on note :

- La mise en place de la fonctionnalité « Recherche contextualisée » permettant de fluidifier le parcours du régulateur entre le LRM et la plateforme numérique SAS via un interfaçage ;
- Une Amélioration des résultats de recherche et de l'espace de formation
- La possibilité pour les associations SOS médecins de participer au SAS via la saisie manuelle des disponibilités dans l'agenda SAS (mode dégradé)

### Évolutions prévues pour 2024 :

- Interopérabilité avec une vingtaine de solutions de prise de rendez-vous supplémentaires sur les cas d'usage 1 et 2
- Interfaçage de la plateforme numérique SAS avec l'ensemble des Logiciels de Régulation Médicale.
- Interfaçage de la plateforme numérique SAS avec les solutions logicielles éditeurs de SOS-Médecins et des éditeurs de place de marché
- Intégration des structures CPTS à la plateforme

Consulter la fiche produit



# Logiciel de Régulation Médicale

L'ARS Occitanie, en collaboration avec le GRADeS, a initié début 2023 une démarche concertée avec les 13 Centres de Régulation et de Réception des Appels (CRRA) d'Occitanie avec pour objectif d'accompagner les CRRA qui le souhaitent pour le renouvellement de leur Logiciel de Régulation Médicale. Les bénéfices attendus de cette démarche sont les suivants : une amélioration de la sécurité et entraide, une meilleure maîtrise du déploiement, des maintenances correctives et évolutives, ainsi que des interconnexions avec les logiciels tiers.

---

## Utilisateurs cibles



Centres de  
Régulation et  
de Réception  
des Appels  
(CRRA)

---

## Logiciel de Régulation Médicale

---

### Dates clés du projet

#### Janvier 2023

Lancement de la démarche régionale du Logiciel de Régulation Médicale avec les 13 CRRA de la région Occitanie, avec pour objectif

d'analyser le besoin et la nécessité de la démarche

## Avril 2023

Présentation des résultats du recueil des besoins : confirmation des attentes des CRRA.

## Septembre 2023

Présentation aux 13 CRRA de la proposition et recommandation d'un scénario d'acquisition de la solution régionale - Les CRRA qui le souhaitent peuvent s'inscrire dans la démarche.

## Octobre 2023

Lancement de la mise en œuvre de la démarche régionale d'achat du Logiciel de Régulation Médicale.



# En savoir plus - Urgences&SNP

---



**Le quiz Services d'Accès aux soins**

[Accéder à ce contenu](#)



**URGENCES**  
& soins non programmés

**En savoir plus sur l'offre  
Urgences et Soins Non  
Programmés**

Accéder à ce contenu



**Sa**

**La présentation du service  
d'accès aux soins sur le site  
national ANS**

Accéder à ce contenu

